

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : www.snpespjj-fsu.org Mél : snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



Paris, le 22 octobre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

MANIFESTATIONS CONTRE LE PROJET DE REFORME DES RETRAITES :

ENTENDRE LA JEUNESSE, NE PAS LA STIGMATISER !

Les incidents liés à la participation de la jeunesse au mouvement social contre le projet de réforme des retraites, font l'objet d'une communication gouvernementale caricaturale voir mensongère.

Sur les trois juridictions de Lyon, Nanterre et Bobigny, depuis mardi 19 octobre et selon nos informations, 40 mineurs ont été déférés, dont 28 étaient inconnus de la justice. Quatorze de ces mineurs ont fait l'objet d'une demande d'incarcération.

La forte proportion de jeunes inconnus de la justice, ainsi que la nature des dossiers des autres, montrent que les mineurs déférés ne sont pas ces délinquants chevronnés et organisés auxquels les propos du gouvernement tentent de les assimiler. Mais pour afficher une politique musclée, il procède, sans discernement, à des arrestations massives (plus de 2000 jeunes, parmi lesquels figurent de nombreux jeunes majeurs, ont été arrêtés depuis mardi).

De ce point de vue, le fort dispositif policier mis en place dans le centre ville de Lyon dès le début de la matinée de la manifestation est significatif d'une volonté du gouvernement d'entretenir un climat de tension. Au-delà d'une posture politique plus que contestable, cela révèle une très grande peur vis-à-vis de la jeunesse et en particulier de celle des banlieues.

Les émeutes de 2005 avaient mis au grand jour une situation d'exclusion économique et sociale renforcée par des discriminations ethniques. Elles furent un avertissement qui n'a pas été entendu. Bien au contraire, les moyens financiers pour les associations intervenant dans ces quartiers comme les budgets alloués aux villes ont été amputés alors que les besoins sont immenses face à des populations en prise avec toujours plus de précarité, voire de misère. Les conséquences de la Révision Générale des Politiques Publiques se font sentir brutalement, là où il y aurait besoin, au contraire, d'impulser des politiques ambitieuses. Or, la diminution dramatique des moyens des services de l'Etat, en premier lieu, ceux de l'éducation, de la santé, de l'insertion professionnelle, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse attestent d'une politique conduite à contre sens. Au moment où une répression spectaculaire se déploie contre une jeunesse laissée pour compte et que le gouvernement s'apprête à faire passer en force une réforme profondément injuste, une mission, émanant de l'Assemblée Nationale vient de produire un rapport aux constats accablants pour la politique gouvernementale. Les parlementaires soulignent que « la pauvreté et le chômage demeurent dans les quartiers sensibles à des niveaux élevés, sans amélioration réelle par rapport au reste du pays ».

L'implication des jeunes défavorisés dans le mouvement social se comprend au regard de cette situation. Leur révolte, également. Continuer à stigmatiser cette partie de la jeunesse en la réduisant à une « identité délinquante », c'est nier leur engagement et leur révolte.

Si les phénomènes de violence que nous connaissons sont inquiétants, ils doivent d'abord nous interpeller, en tant que citoyens et en tant que professionnels quant aux solutions sociales, économiques et éducatives afin de les prévenir.

Le SNPES-PJJ/FSU, témoin privilégié dans son secteur professionnel de la dégradation des conditions d'existence de cette partie de la jeunesse et de leur famille, dénonce la tentation de l'utiliser comme un épouvantail.